

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 3248 Société : RAM 125467

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : BELLAG SIDI

Date de naissance : 07-06-1956

Adresse : IAHA NAOUTI

Tél. 066841061114

Total des frais engagés : 300 Dhs

DR. BENOUHOUD ALI

Chirurgie Orthopédique et Traumatologie

Cité Youssef Ben Tachfine

Resi - tissir N°4 Route de Targa Gueliz

Tél: 05 24 43 28 63

INPE -071214340

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 31/05/2022

Nom et prénom du malade : FIDANI Epsé. BELLAG. Najié Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Fracture éclatée cheville droit

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

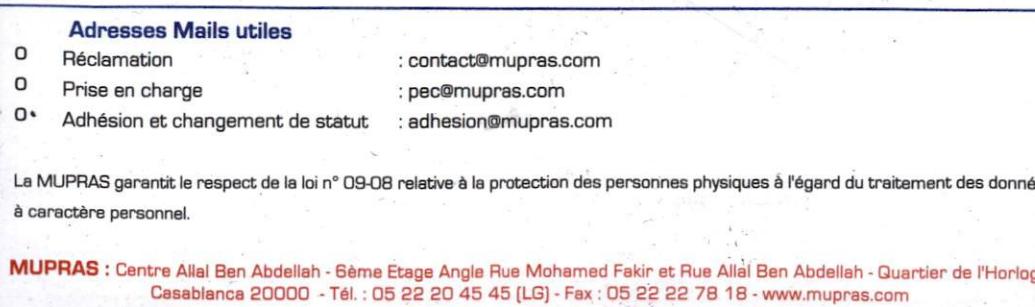
J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Marrakech

Le : 31/05/2022

Signature de l'adhérent(e) :





RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires
31.05.22	CS		<p>DR BEN HOUAD AACTES Chirurgien Dentiste et Traumatologue Cité Youssef Bentaharine Resi - t-test N°4 Route de Targa Gueliz Tél: 05 24 43 28 63 INPE 071214340</p>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
Doubaji Othmane Kinésithérapeute 61mm JEI Hadiya - Ibn Sina Sous : 05 10 95 72 84	17/06/22	2 session	ces			150.00
	21/06/22					2 x = 300.00

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	CŒFFICIENT DES TRAVAUX

O.D.F PROTHÈSES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE		CŒFFICIENT DES TRAVAUX
H	25533412 21433552 00000000 00000000	
D	00000000 00000000 35533411 11433553	
B		
G		

(Création, remont, adjonction)

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

OTMANE DOUBAJI

Master en kinésithérapie

Enfants & Adultes

centreibntofail@gmail.com



عثمان الدباجي

ماجستير في الترويض الطبي

أطفال و كبار

Tél : 0524433848

GSM:0610967284

Fait à Marrakech / Le : 21/06/2022

jours de Rééducation

- 17/06/2022
- 21/06/2022.

Doubaji Otmane
Kinésithérapeute
N° 6 Imm. j, 1er étage n°6 gueliz Marrakech
Rue Ibn Alcha - Ibn Sina
GSM : 06 10 96 72 84

Adresse : El Hadiqua AL KOURA, imm j, 1er étage n°6 gueliz Marrakech (à côté de la clinique ibn tofail)



PROTHÈSES TOTALES DE HANCHE ET DE GENOU
TRAUMATOLOGIE ADULTE ET PÉDIATRIQUE
TRAUMATOLOGIE DU SPORT ET ARTHROSCOPIE

Marrakech le : 31.05.2022

Nom du patient : FIMANI ép BELLAL Naja

kinéthrapie

Principes de réaliser 10 exercices de kinéthrapie
à réaliser 2 exercices / minute

adif : échelle exerce chelle 10^{te}
+ échelle JA.

· Apnée contre plante

· physio en hélgi

- US - IA.

DR. BENOUEHOUD ALI
Chirurgie Orthopédique et Traumatologie
Cité Youssef Ben Tachfine
Resi - tissir N°4 Route de Targa Gueliz

Tél: 05 24 43 28 63
INPE - 071214340

Otmane doubaji
kinesithérapeute
N °6 Imm J El Hadiqa Al Koubra
Rue Ibn Sina Ibn Aicha
Marrakech
Tel : 0524433848
RC.119244
TP.45300289
IF 15236508
ICE 000107163000012

Facture

Nom et prénom : Hélène Bellal
Najia.

Marrakech
Date : De 17/06/2022 au 21/06/2022

Object : Séances de Rééducation

Désignation	Quantité	Prix unitaire	Prix total
<p><i>Séances de rééducation:</i></p> <ul style="list-style-type: none">-Mobilisation passive-Mobilisation active-Rééducation fonctionnelle-proprioception-Electrostimulation : EMS-exercices	<u>2 séances</u>	<u>150 DH</u>	<u>300 DH</u>

Doubaji Otmane
Kinésithérapeute
N°6 Imm J El Hadiqa Al Koubra
Rue Ibn Sina Ibn Aicha - Marrakech
Tel : 0524433848